



Ville de Cerny
Essonne
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 12 décembre 2025	Nombre de conseillers présents :	16
	Nombre de conseillers votants :	17

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire à la suite de la convocation adressée le 12 décembre 2025.

Etaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUSSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGÈRE, MM. MIKOŁAJCZAK, Mmes FILLATRE, EYHERABIDE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Olivier CARNOT à Rémi HEUDE
Mme Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

**N° 2025 / IX / 3 – 7.1 annonces publicitaires :
Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2024 / VIII / 1– 7.1 du Conseil municipal du 5 décembre 2024 fixant les tarifs des annonces publicitaires à compter du 1^{er} janvier 2025,
CONSIDÉRANT la volonté municipale d'actualiser ces tarifs sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'ensemble des ménages (hors tabac),
CONSIDÉRANT la valeur de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'ensemble des ménages (hors tabac) en juillet 2025,
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission des Finances, réunis le 10 décembre 2025,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix POUR
(S. BARBERI ne prenant part ni au débat, ni au vote)

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs des annonces publicitaires publiées dans le journal municipal comme suit :

Reçu le 22/12/2025

Format des emplacements publicitaires	Hauteur mm	Largeur mm	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Mini	50	50	56,00 €	56,60 €
1/8 horizontal	50	95	102,00 €	103,00 €
1/8 vertical	95	50	102,00 €	103,00 €
1/4 horizontal	50	190	199,00 €	200,90 €
1/4 vertical	190	50	199,00 €	200,90 €

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2026, le tarif forfaitaire des « Petites annonces » (cinq lignes en colonne maximum) à 7,10 €,

DÉCIDE la gratuité :

- d'une annonce publicitaire pour l'achat de 6 annonces (taille et texte identiques) à paraître consécutivement sur 12 mois
- de deux emplacements publicitaires (format 1/4 horizontal et format 1/8 horizontal) lors de toute création d'entreprise locale, gratuité accordée dans l'année suivant l'installation

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces correspondantes à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

